

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **32 (1894)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-194116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour marcher vers ton but : le Bien,
Il faut ne s'attacher à rien.
C'est par amour qu'il faut détruire,
C'est par amour qu'il faut instruire
Et préparer à l'action
La jeune génération !

D'autres ne prêchent plus, agissent :

Nous méprisons les préjugés,
Nous vivons libres dans un monde
Où partout le vil et l'immonde
Jusqu'au pinacle sont juchés,
Dans les innombrables rouages
Où languit la société.
Nous, nous aimons la vérité (bis)
Nous sommes les briseurs d'images !

Enfin, nous arrivons, pour couronner
ces citations, dont j'ai choisi les plus caractéristiques, à un grand cri de révolte, à une sorte de *Marseillaise* de la destruction sociale, appelant aux armes, en leur offrant le pillage général, tous les désespérés :

Ils sont à nous tous les biens de la terre,
Arrachons-les aux exploités.
Qu'ils rendent gorge, enfin, ces millionnaires,
Ces parasites de malheur !
Quoi ! ces fainéants auraient les mains pleines
De tous les fruits de nos labeurs,
Et nous aurions, en crevant à la peine,
Le dénouement et ses horreurs !
Chambardons tout !
Déorde, flot de colère,
Gronde, ouragan populaire,
Travailleurs, soulevons-nous,
Que l'anarchie nous éclaire,
Chambardons tout !

Le moyen de se faire écouter.

La scène bruyante provoquée l'autre jour par M. Thivrier, au sein de la Chambre française, a remis en mémoire plusieurs anecdotes. L'*Indépendance belge* raconte entre autres celle-ci :

Lorsque M. de Soto-Maior était membre des Chambres portugaises, le président l'ayant rappelé plusieurs fois à l'ordre et la majorité lui imposant silence, M. de Soto-Maior quitta la tribune et sortit. Quelques minutes après, il rentrait et demandait la parole. Il exhiba alors deux énormes pistolets, qu'il déposa devant lui en disant au président :

— Monsieur le président, le premier pistolet est pour vous, si vous me rappelez à l'ordre ; l'autre est destiné au premier membre qui interrompra mon discours...

Jamais orateur ne fut plus écouté que M. de Soto Maior ce jour-là.

Sous le titre de *Gazette musicale de la Suisse française*, vient de paraître à Genève un journal dont le rédacteur en chef est M. Humbert, professeur au Conservatoire de Genève et directeur de nos concerts d'abonnement. Ce dernier s'est assuré le concours de nombreux correspondants, entre autres, Camille St-Saëns, dont le nom seul constitue un élément de succès pour le journal, qui contient

dra, outre les compte-rendus des concerts de Genève, Lausanne, Neuchâtel, etc., des articles originaux, ainsi qu'une revue musicale générale.

Nous ne pouvons que recommander chaudement ce nouveau confrère, dont l'apparition vient combler une lacune qui se faisait vivement sentir dans les cercles musicaux de la Suisse française.

Dentelles.

A propos de l'Exposition internationale de dentelles, qui vient de s'ouvrir à Bruxelles, il n'est pas hors de propos de rappeler quelle est, d'après une tradition, l'origine du « point de Venise, » qui devint plus tard le « point d'Alençon. »

Une Vénitienne avait reçu de son amant, matelot, qui parlait pour la mer, une algue marine qu'elle devait garder en souvenir de lui. Le navigateur ne revenait pas, la frêle plante séchait et s'émiettait ; pour en conserver au moins quelques vestiges, la Vénitienne imagina de fixer sur une étoffe les fibrilles de l'algue avec le fil de son aiguille. Son cœur avait inventé la dentelle.

C'est M. Melchior de Vogüé qui a, l'an passé, rapporté cette gracieuse légende dans la *Revue des Deux Mondes*.

Cuisine.

Duchesses (entremets). — Ayez 12 pommes de terre cuites au four ; pelez-les, écrasez-les et passez-les en purée ; mêlez-y du beurre, 4 œufs, du persil haché, du sel ou du sucre (le persil et le sucre ne sont point indispensables).

Prenez une cuillerée de la pâte ainsi obtenue, formez-en une boule ; opérez de même pour le reste de la pâte. Mettez les boules au fond d'une large casserole à sauter, dans du beurre bien chaud ; faites-leur prendre couleur de tous les côtés et servez-les brûlantes. Si vous n'avez pas mis de persil, vous pouvez ajouter à la pâte un peu de crème cuite (bouillie et réduite) ; alors il faut du sucre et non du sel dans la pâte.

On peut aussi fariner et manier les boules avant de les placer dans la casserole. La pâte, au lieu d'être roulée en boules, peut être aplatie en forme de petites galettes de 4 à 5 centimètres de diamètre.

Problème.

Une erreur s'est glissée dans l'énoncé du problème de Samedi. C'est 17 personnes au lieu de 11, que l'omnibus contenait à son arrivée à destination. — Nous soumettons donc de nouveau à nos lecteurs ce problème ainsi rectifié.

Boutades.

A table d'hôte. Un gros monsieur s'adressant à sa voisine :

— Je vous demande pardon, madame, je suis un peu myope. Est-ce que j'ai bien mangé de tout ?

De l'inconvénient d'être bègue par le temps qui court.

Un monsieur passe sur le boulevard en disant à l'ami qui l'accompagne :

— Je viens de chez Mme de... de... de Z... et j'ai déposé une bonb... une bonb..

Avant qu'il ait le temps d'ajouter « onnière, » deux agents en bourgeois le saisissent au collet et l'entraînent, ainsi que son ami, chez le commissaire de police

Monselet était d'une goinfreterie légendaire.

Un soir qu'il dînait chez le dessinateur Deroy, on servit, au dessert, un superbe gâteau, dont la maîtresse de maison garda une part pour la bonne.

Quand celle-ci vint pour emporter le plat :

— Augustine, lui dit Monselet, je vous achète votre part vingt sous !

Il donna les vingt sous et il mangea la part d'Augustine.

En soirée :

Une dame un peu mûre minaude avec un jeune homme.

— Vous comprenez, monsieur, vous pourriez me compromettre... Je suis obligée de me tenir sur la réserve.

Le jeune homme, très aimable :

— La « réserve?... » Oh ! madame..., vous voulez dire la landwehr.

THÉÂTRE. — Demain, dimanche :

MICHEL TEISSIER

l'intéressante comédie de notre compatriote E. Rod.

Trois femmes pour un mari.

Voilà qui ne manque pas d'attrait et qui fera sans doute une belle salle.

L. MONNET.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27,70. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 109,50. De Serbie 3 % à fr. 83. — Bari, à fr. 56. — Barletta, à fr. 45,50. — Milan 1861, à fr. 35,50. — Milan 1866, à fr. 40,40. — Venise, à fr. 24. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 107,25. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanc de Hollande, à fr. 13,50. — Tabacs serbes, à fr. 11,25. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.